

10.—Tués ou blessés dans des accidents d'automobile, déclarés par les autorités provinciales, montrant l'état de la personne, 1935.

Item.	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	C.B.	Canada.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
<b>Morts.</b>										
Piétons.....	1		18	144	227	17	3	12	38	460
Motocyclistes (conducteurs et voyageurs).....	néant	-	22	146	10	néant	néant	néant	néant	10
Conducteurs d'autres véhicules-moteur.....	néant	-			102	6	27	5	16	324
Voyageurs et compagnons d'autres véhicules-moteur.....	néant	-		175	21	néant				
Conducteurs et autres occupants de véhicules à traction animale.....	1	-	néant	7	10	3	3	néant	5	29
Cyclistes à pédales.....	néant	-	néant	néant	36	1	4	néant	12	53
Autres.....	néant	-	néant	néant	néant	néant	néant	20	néant	20
Non classés.....	néant	53	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	53
<b>Totaux, morts.....</b>	<b>2</b>	<b>53</b>	<b>40</b>	<b>297</b>	<b>560</b>	<b>48</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>90</b>	<b>1,164</b>
<b>Personnes blessées.</b>										
Piétons.....	21	-	48	2,180	3,179	964	60	176	577	7,205
Motocyclistes (conducteurs et voyageurs).....	néant	-	287	3,057	223	8	9	11	82	333
Conducteurs d'autres véhicules-moteur.....	2	-			1,782	63	380	258	333	5,782
Voyageurs et compagnons d'autres véhicules-moteurs.....	1	-		3,492	178	18				
Conducteurs et autres occupants de véhicules à traction animale.....	1	-	250	142	12	27	19	52	503	
Cyclistes à pédales.....	2	-	néant	1,021	15	18	58	208	1,322	
Autres.....	42	-	néant	néant	néant	néant	néant	2	néant	44
Non classés.....	néant	937	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	937
<b>Totaux, personnes blessées.....</b>	<b>69</b>	<b>937</b>	<b>335</b>	<b>5,487</b>	<b>9,839</b>	<b>1,240</b>	<b>494</b>	<b>542</b>	<b>2,046</b>	<b>20,989</b>
<b>Totaux, accidents.....</b>	<b>243</b>	<b>1,283</b>	<b>558</b>	<b>7,849</b>	<b>10,648</b>	<b>7,603</b>	<b>620</b>	<b>3,669</b>	<b>3,612</b>	<b>36,055</b>

PARTIE IV.—COURS D'EAU.\*

Sous cette rubrique, dans la présente édition de l'Annuaire, les statistiques qui se rapportent au transport maritime, au balisage des eaux, aux canaux et ports et qui étaient autrefois traitées séparément, sont réunies parce qu'elles sont toutes des parties essentielles et intégrales des facilités du trafic par eau. Deux quelconques ou plus de ces perfectionnements dans le balisage des eaux qui servent au trafic peuvent faciliter la manutention des mêmes marchandises et éviter le transbordement. Dans cet exposé révisé toutes les facilités du trafic par eau viennent en premier lieu, suivies des dépenses et des autres statistiques financières disponibles et, finalement, des chiffres qui donnent quelques renseignements sur le volume du trafic. Le but général de cette revision est de présenter un tableau complet du transport par eau, au lieu d'offrir en détail les activités des départements gouvernementaux qui n'en traitent que certains aspects.

\* Les renseignements et les statistiques se rapportant aux sujets indiqués ont été fournis comme il suit: balisage des eaux, ports, services administratifs et marine marchande de l'Etat, par le ministère des Transports; transport maritime, par le ministère du Revenu National; formes à radoub et partie des statistiques financières, par le ministère des Travaux Publics; canal de Panama, par le gouverneur de la zone du canal de Panama et le trafic des autres canaux, par la branche des Transports et des Utilités Publiques, Bureau Fédéral de la Statistique.